



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT À L'UNESCO

*« C'est par la coopération et la défense d'intérêts communs dans le domaine de l'éducation physique et de celui du sport, langage universel par excellence, que les peuples contribueront au maintien d'une paix durable, au respect mutuel, à l'amitié et créeront ainsi un climat favorable à la solution des problèmes internationaux »*

**CHARTRE INTERNATIONALE  
DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT, 1978**

# I. Pourquoi l'UNESCO œuvre-t-elle pour l'éducation physique et le sport ?

Dès 1952, la Conférence générale de l'UNESCO adopte une résolution présentant des programmes et des activités visant à « développer et à promouvoir les sports, à des fins éducatives ».

En 1976, l'UNESCO réunit la première Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS) en vue de développer des outils et mécanismes appropriés favorisant une coopération internationale, et de définir des orientations et des stratégies communes en matière d'éducation physique et sportive (EPS). Les conférences du MINEPS sont ainsi devenues le point culminant d'un processus de collaboration internationale visant à :

- ◆ Promouvoir l'EPS en tant qu'élément fondamental du droit universel à l'éducation,
- ◆ Utiliser le sport comme moyen d'atteindre le développement social et de bâtir des relations harmonieuses entre les États.

Aujourd'hui, l'UNESCO est la principale agence des Nations Unis spécialisée dans l'EPS. Elle offre une tribune aux gouvernements, organisations intergouvernementales (OIG), ONG et experts, leur permettant de débattre des enjeux et défis qui entourent l'éducation physique et sportive. L'Organisation apporte également son conseil aux États membres souhaitant bâtir ou renforcer leur système de formation en éducation physique. Elle offre enfin son expertise dans la création de programmes relatifs au sport et dans leur mise en œuvre.

De plus, l'UNESCO assure la fonction de Secrétariat auprès du Comité Intergouvernemental pour l'éducation physique et sportive. Ce comité, composé de 18 États membres élus, a pour mission de développer des stratégies favorisant la coopération internationale et de servir d'interface entre le mouvement sportif, les autorités publiques et la société civile.

## Les principaux objectifs de l'action de l'UNESCO sont de :

- ◆ promouvoir les valeurs de fair-play, de solidarité, de non-violence, de tolérance, de justice et de paix,
- ◆ offrir une éducation physique de qualité à tous,
- ◆ garantir la participation des femmes et des personnes handicapées au sport,
- ◆ sensibiliser la population aux bienfaits du sport pour la santé,
- ◆ diffuser l'information concernant les risques liés à l'abus de drogues avec un accent particulier sur le dopage dans le sport,
- ◆ préserver l'identité culturelle et en encourager la diversité.

## II. QUELLES SONT LES DANS LE DOMAINE DE L'EDUCA

**L'UNESCO développe actuellement des projets EPS dans les six principaux domaines suivants :**

### ***La promotion des jeux et sports traditionnels (JST)***

Les jeux et sports traditionnels font partie de l'héritage intangible et représentent un symbole de la diversité culturelle de nos sociétés. Ils constituent un moyen efficace de transmission des valeurs de solidarité, de diversité, d'intégration sociale et de conscience culturelle. L'UNESCO œuvre à la préservation, à la promotion et au développement des JST en tant qu'éléments constitutifs des stratégies de développement national. Un projet pilote de création de centres d'initiation à la lutte traditionnelle de jeunes, originaires de 22 pays africains, est en cours réalisation.

### ***La promotion de la qualité de l'EPS dans les systèmes éducatifs***

Conformément au programme Éducation pour tous, l'UNESCO participe à la réflexion autour de la question alarmante des carences de l'enseignement de l'éducation physique et sportive au sein des systèmes éducatifs, au niveau mondial. L'Organisation, avec le soutien et l'expertise de plusieurs partenaires, développe, actuellement, des indicateurs de qualité internationaux pour l'EPS. L'UNESCO a également réalisé un projet pilote en Afrique, qui sera élargi à d'autres régions et qui vise à :

- ◆ évaluer les infrastructures sportives et la formation des enseignants en EPS,
- ◆ permettre aux structures de formation d'intégrer un niveau universitaire,
- ◆ initier l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et à la maternelle,
- ◆ développer les capacités des ressources humaines.

### ***Les femmes et le sport***

La présence des femmes dans le milieu sportif, à travers le monde, demeure très marginale. La nécessité de réduire cette marginalisation en favorisant, notamment, la participation des femmes à des programmes relatifs au sport, apparaît comme une urgence. L'UNESCO coopère actuellement avec le Gouvernement grec en vue de créer un Observatoire sur les femmes, le sport et l'éducation physique. Il aura pour mission de recueillir, d'analyser, d'organiser et de diffuser l'information dans le monde entier, avec pour objectifs de :

- ◆ favoriser la prise en compte des disparités hommes/femmes dans les politiques gouvernementales en matière sportive,
- ◆ sensibiliser l'opinion à la nécessité de garantir un environnement sécurisé et sain aux femmes impliquées dans le sport.

# ACTIONS DE L'UNESCO ACTION PHYSIQUE ET DU SPORT ?

## *L'antidopage*

Le dopage a des conséquences irrémédiables sur la santé des athlètes et sur la crédibilité du sport. L'utilisation de drogues visant à accroître les performances porte préjudice aux valeurs de fair-play et d'équité dans la compétition que véhicule le sport ; elle discrédite également les athlètes.

L'UNESCO est activement impliquée, aux côtés de nombreux pays, dans la lutte engagée contre le dopage, notamment à travers la mise en application de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, adoptée le 19 octobre 2005 par la 33<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO. Cette convention vise à harmoniser les activités internationales contre le dopage et à fournir un cadre permettant d'assurer un environnement de jeu sain et honnête pour tous les athlètes. Dissuader les jeunes de recourir au dopage au travers d'actions de prévention et développer les moyens d'une politique antidopage efficace à un niveau mondial constituent deux autres aspects de l'action de l'UNESCO.

## *Le sport et le Sida*

L'épidémie du VIH touche un nombre élevé d'enfants et d'adolescents, particulièrement en Afrique. Le sport est un moyen privilégié de sensibiliser la jeunesse au Sida. Il constitue un puissant vecteur de communication au travers duquel filles et garçons peuvent s'informer sur ce fléau et, dès lors, faire preuve de tolérance et de compréhension à l'égard des personnes atteintes par le virus. L'UNESCO a initié, au Mozambique, un projet pilote de sensibilisation à cette maladie par le biais d'activités physiques et sportives destinées aux jeunes et visant à les mobiliser.

## *Le sport dans les pays post-conflits*

Le sport peut jouer un rôle décisif de soutien aux peuples et communautés de pays en situation de post conflits. C'est un puissant vecteur de paix, un outil de développement de liens sociaux et de réseaux, mais aussi de promotion des idéaux de paix, de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice. L'UNESCO développe un projet pilote visant à réintégrer socialement la jeunesse, à travers l'organisation de la « rencontre sportive et culturelle » en Angola, au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Soudan et au Libéria.

### III. Instruments Normatifs

**Deux principaux instruments internationaux guident l'action de l'UNESCO en matière d'éducation physique et sportive :**

- ◆ La Charte de l'Éducation Physique et du Sport, adoptée le 21 novembre 1978 par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 20<sup>e</sup> session,
- ◆ La Convention internationale contre le dopage dans le sport adoptée, à Paris, le 19 octobre 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa 33<sup>e</sup> session.

### IV. Séminaires, Réseaux et Partenariats

**Séminaires :** plusieurs réunions d'experts ont été organisées par l'UNESCO en vue d'élaborer un cadre commun d'action et d'aider au développement des capacités de l'éducation physique et sportive. Depuis 2003, plusieurs séminaires régionaux et internationaux sur la qualité de l'EPS se sont tenus, notamment à Cuba, au Mali, au Bénin et au Sénégal. Des initiatives similaires sont en cours de réalisation dans d'autres régions du monde.

**Réseaux :** l'UNESCO a établi un réseau international des enseignants d'EPS et des structures de formation des enseignants d'EPS en Afrique Subsaharienne. Ce réseau sera étendu à d'autres régions du monde. Une base de données disponible sur Internet, contenant des informations utiles sur les divers acteurs de l'EPS à travers le monde, est en cours de développement.

**Partenaires officiels :** en vue de partager les informations, les connaissances et les meilleures pratiques, l'UNESCO a établi des partenariats avec plusieurs organisations internationales et avec les ONG et IOG suivantes :

Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) – Comité international olympique (CIO) – Comité international paralympique (CIP) – Union internationale de biathlon – Global Sport Alliance (GSA) – Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) – Association européenne d'athlétisme (AEA) – International Medialist Association (IMA) – Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) – Conseil international pour la santé, l'éducation physique et, le loisir, le sport et la danse (ICHPER – SD) – L'Association générale des fédérations internationales de sports (AGFIS) – Association internationale de luttes traditionnelles (IATWS).



***Nous contacter :***

***Section de la Jeunesse,  
du sport et de l'Éducation physique  
Secteur des Sciences sociales,  
de la recherche et des politiques  
UNESCO***

1, rue Miollis – 75015 Paris, France

Tél. : +33 (0) 1 45 68 45 39 / Fax. : +33 (0) 1 45 68 56 21

E-mail : [sport@unesco.org](mailto:sport@unesco.org)

Website : <http://www.unesco.org/shs/sport>